

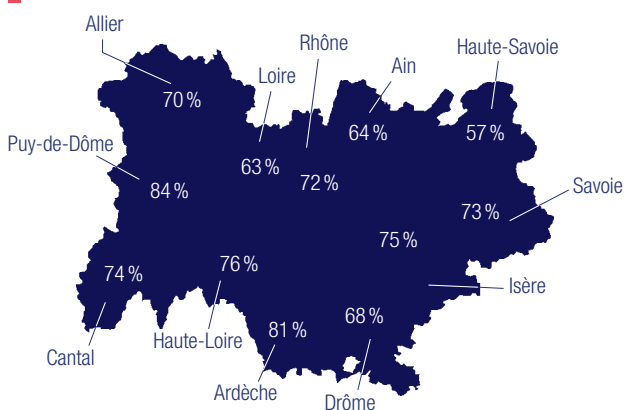
## L'OPTIMISME PRÉSERVÉ CHEZ LES CHEFS D'ENTREPRISES MALGRÉ LE CONTEXTE ACTUEL

Le 1<sup>er</sup> trimestre voit perdurer des situations parfois délicates dues à la crise sanitaire toujours présente (absentéisme perturbant les organisations de travail) mais l'activité des entreprises semble évoluer positivement (*suite page suivante*).

### PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

71% des entreprises ont l'intention de **former leurs salariés** dans les 12 mois  
(base 1826 REFLEx - 1<sup>er</sup> trimestre 2022)

#### Taux d'intention de formation par département



#### Taux d'intention de formation par secteur

	Situation actuelle	2021
Artisanat alimentaire	53%	36%
Professions libérales	73%	36%
Services de proximité	73%	58%

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2022, le niveau d'intention de formation est élevé et en progression par rapport au niveau moyen de l'année 2021.

La progression la plus nette s'observe dans les professions libérales, dans une moindre mesure dans l'artisanat alimentaire et les services de proximité.

Si le niveau du 1<sup>er</sup> trimestre 2022 est supérieur au niveau moyen de l'année 2021, il est en revanche, dans la plupart des départements, d'un niveau équivalent à celui observé au 1<sup>er</sup> trimestre 2021.

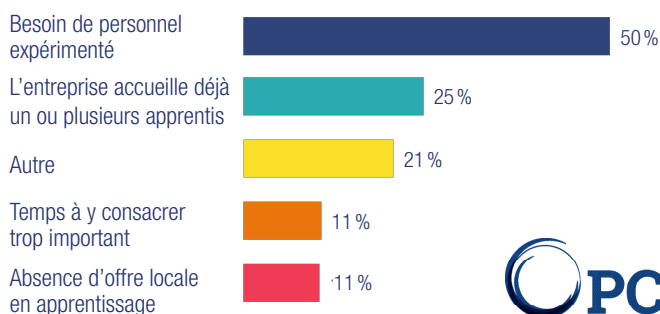
### ALTERNANCE

L'**alternance** plébiscitée par **46 % des entreprises** qui envisagent de **recruter**  
(base 1826 REFLEx - 1<sup>er</sup> trimestre 2022)

Alors que la période de recrutement en alternance ne fait que démarrer pour atteindre son niveau maximal en septembre, le recours aux contrats en alternance est soutenu en ce 1<sup>er</sup> trimestre 2022 par rapport à la même période de 2021. Cela traduit la volonté des entreprises de s'inscrire dans une logique de croissance. Les aides exceptionnelles à l'embauche du plan 1jeune1solution constituent certainement un levier efficace pour appuyer cette dynamique.

#### Les freins au recrutement en alternance

(base 1826 REFLEx - 1<sup>er</sup> trimestre 2022)



## L'OPTIMISME PRÉSERVÉ CHEZ LES CHEFS D'ENTREPRISES MALGRÉ LE CONTEXTE ACTUEL

Le 1<sup>er</sup> trimestre 2022 voit perdurer des situations parfois délicates en raison de la crise sanitaire toujours présente (absentéisme important perturbant les organisations de travail). Malgré ce contexte, l'activité des entreprises semble évoluer positivement.

Sur les 1 826 entreprises interrogées, près de 90% constatent en effet une stabilité ou une croissance de leur chiffre d'affaires, s'inscrivant bien dans la dynamique de reprise économique que connaît la région Auvergne-Rhône-Alpes.

La part d'entreprises accusant sur un an une baisse de chiffre d'affaires se réduit plus fortement dans les secteurs des professions libérales et des services de proximité que dans l'artisanat alimentaire.

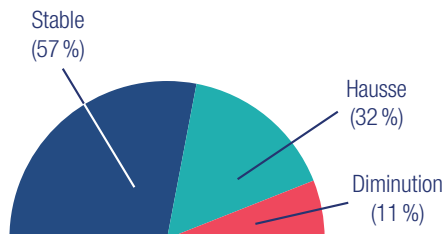
Quant aux prévisions formulées par les entreprises pour le 2<sup>ème</sup> trimestre 2022, elles visent majoritairement une stabilité de chiffre d'affaires (62%).

Dans ce contexte, la quasi-totalité des entreprises a maintenu voire accru sur un an ses effectifs ; seules 5% d'entre elles ont été amenées à les réduire. Cette dynamique est identique dans tous les secteurs d'activités : professions libérales, services de proximité et artisanat alimentaire.

La formation des salariés demeure une priorité pour les entreprises puisque 71% d'entre elles envisagent de former leurs salariés, ce chiffre allant jusqu'à 73% pour les professions libérales et les services de proximité. La demande semble moindre dans le domaine de l'artisanat alimentaire puisque seules 53% des entreprises se projettent sur des formations. Les formations spécifiques aux « techniques métiers » demeurent une priorité pour les entreprises de l'économie de proximité.

Malgré le contexte sanitaire qui a continué à impacter le premier trimestre, le retour à un niveau d'activité avant-covid se confirme avec 90% de maintien ou de hausse du chiffre d'affaires prévisionnel des entreprises. Cette tendance est confirmée par les indicateurs de recrutements et de formations.

## L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES



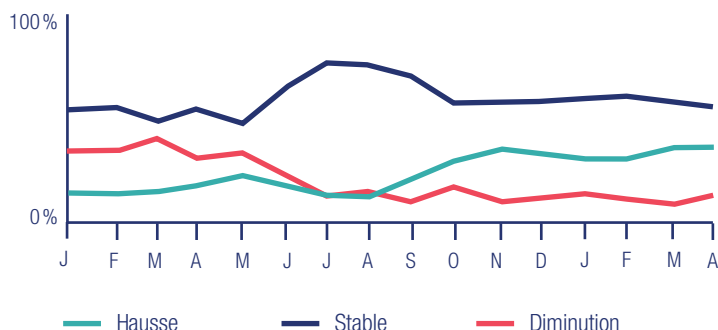
**Situation du chiffre d'affaires**  
(base 1826 REFLEX - 1<sup>er</sup> trimestre 2022)



Chiffre d'affaires par secteur d'activité	Situation actuelle			Prévision à 3 mois
Artisanat alimentaire	50%	40%	10%	→
Professions libérales	57%	38%	5%	→
Services de proximité	59%	29%	12%	→



### Évolution du chiffre d'affaires depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021



## EMPLOI

### 38% des entreprises envisagent de recruter dans les 6 mois

(base 1826 REFLEx - 1<sup>er</sup> trimestre 2022)

Plus d'une entreprise sur 3 a l'intention de recruter dans les 6 mois à venir, avec une sur-représentation du secteur de l'artisanat alimentaire pour lequel une entreprise sur deux compte recruter.

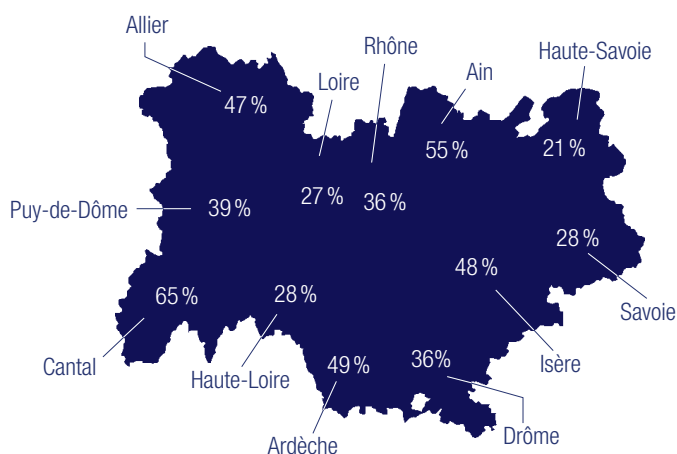
46% de ces intentions de recrutement se concrétiseront via l'alternance, confirmant le recours toujours plus important des entreprises à ce type de dispositif.

62% des intentions de recrutement sont prévues en CDI ce qui traduit un besoin structurel de main d'œuvre et une nécessité absolue d'attirer et de fidéliser les nouveaux entrants. Elles se concentrent essentiellement sur 3 départements : Ain, Isère et Rhône qui représentent 60% des intentions de recrutement recueillies.

Elles sont plus marquées dans l'artisanat alimentaire (49%) que dans les professions libérales (28%).

La majorité des entreprises insistent sur les difficultés de recrutement qui persistent dans tous les secteurs.

### Taux d'intention de recrutement par département



## ZOOM SUR: l'apprentissage

### Mobilisation générale en faveur de l'apprentissage !

L'OpcO EP se mobilise en faveur de la rentrée Apprentissage 2022

Participation à la Conférence des CFA organisée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes aux côtés d'OPCO 2i et de Constructys le 16 mars 2022. Près d'une centaine de CFA a ainsi partagé les enjeux d'un apprentissage de qualité.

Présentation aux côtés de Constructys et de l'OPCO Mobilité de l'offre de services des OPCO lors du séminaire national des cadres de CFA, organisé à Lyon par l'Education nationale le 24 mars. Pour se livrer à un exercice de prospective « l'apprentissage dans 5 ans », l'importance a été soulignée de contribuer à la sécurisation des parcours des alternants par une meilleure préparation de certains maîtres d'apprentissage et par un soutien social et économique renforcé des apprentis qui le nécessitent.

# L'OPCO DES ENTREPRISES DE PROXIMITÉ



**402 000**  
entreprises



**3 M**  
salariés



**95**  
implantations



**1100**  
collaborateurs

## En Auvergne Rhône-Alpes

**71 226**  
entreprises

**171 439**  
salariés

**11**  
implantations

## 53 branches professionnelles & l'interprofession

IDCC 0184	● Imprimerie de laque et Industries Graphiques
IDCC 0240	● Personnel des Greffes des tribunaux de commerce
IDCC 0454	● Remontées mécaniques et domaines skiables
IDCC 0614	● Industries de la sérigraphie et des procédés d'impression numérique connexes
IDCC 0733	● Détaillants en chaussures
IDCC 0759	● Pompes funèbres
IDCC 0843	● Boulangerie-pâtisserie (entreprises artisanales)
IDCC 0915	● Sociétés d'expertises en matière d'évaluations industrielles et commerciales
IDCC 0953	● Charcuterie de détail
IDCC 0959	● Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers
IDCC 0992	● Boucherie, boucherie-charcuterie et boucherie hippophagique, triperie, commerces de volailles et gibiers
IDCC 0993	● Prothésistes dentaires et personnels des laboratoires de prothèse dentaire
IDCC 1000	● Personnel des cabinets d'avocats
IDCC 1850	● Avocats salariés
IDCC 1043	● Gardiens, concierges et employés d'immeubles
IDCC 1147	● Personnel des cabinets médicaux
IDCC 1267	● Pâtisserie
IDCC 1286	● Confiserie, chocolaterie, biscuiterie (détaillants et détaillants-fabricants)
IDCC 1404	● Maintenance, distribution et location de matériels agricoles, de travaux publics, de bâtiment et de manutention, de motoculture de plaisance et activités connexes (SDLM)
IDCC 1408	● Négoce et distribution de combustibles solides, liquides, gazeux et produits pétroliers
IDCC 1412	● Installation sans fabrication, entretien, réparation, dépannage de matériel aéronautique, thermique, frigorifique et connexes
IDCC 1483	● Commerce de détail de l'habillement et des articles textiles
IDCC 1499	● Miroiterie, transformation et négoce du verre
IDCC 1504	● Poissonnerie
IDCC 1512	● Promotion Immobilière
IDCC 1527	● Immobilier
IDCC 1589	● Mareyeurs-expéditeurs

IDCC 1605	● Entreprises de désinfection, désinsectisation et dératisation
IDCC 1611	● Entreprises de logistique de communication écrite directe
IDCC 1619	● Cabinets dentaires
IDCC 1621	● Répartition pharmaceutique
IDCC 1875	● Vétérinaires : personnel salarié des cabinets et cliniques vétérinaires
IDCC 2564	● Vétérinaires praticiens salariés
IDCC 1921	● Personnel des huissiers de justice
IDCC 1951	● Cabinets ou entreprises d'expertises en automobile
IDCC 1978	● Fleuristes, vente et services des animaux familiers
IDCC 1982	● Négoce et prestations de services dans les domaines médico-techniques
IDCC 1996	● Pharmacie d'officine
IDCC 2098	● Personnel des prestataires de services du secteur tertiaire
IDCC 2205	● Notariat
IDCC 2219	● Taxis
IDCC 2272	● Assainissement et maintenance industrielle
IDCC 2329	● Avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation et personnel salarié - non avocat
IDCC 2332	● Entreprises d'architecture
IDCC 2596	● Coiffure et professions connexes
IDCC 2697	● Personnel des structures associatives cynégétiques (chasse)
IDCC 2706	● Personnel des administrateurs & mandataires judiciaires
IDCC 2785	● Offices des commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
IDCC 2978	● Personnel salarié des agences de recherches privées
IDCC 3013	● Librairie
IDCC 3032	● Esthétique, cosmétique et enseignement technique et professionnel liés aux métiers
IDCC 3127	● Entreprises privées de services à la personne
IDCC 3239	● Secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile

Une **branche professionnelle** regroupe les entreprises d'un même secteur d'activité et relevant d'un accord ou d'une convention collective.

## MÉTHODOLOGIE

Les résultats présentés ci-dessus sont issus de l'exploitation de **1826 enquêtes REFLEx** administrées auprès des entreprises adhérentes à l'Opco EP du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2022.

Le REFLEx est l'acronyme de **Repérage Flash Emploi**. C'est un questionnaire administré auprès des entreprises du champ de l'Opco EP, dans le cadre d'une visite ou d'un contact téléphonique, qui vise à collecter des informations déclaratives auprès des entreprises : activité, besoins en recrutement, besoins en formation.